

Le Maire de Clermont soutient les acteurs du logement social

Le gouvernement a décidé unilatéralement la baisse des Aides Personnelles au logement (APL) d'un montant de 5€. Dans le cadre de l'article 52 du Projet de Loi de Finances 2018, il va plus loin en supprimant a minima de 50€ les APL et en demandant aux bailleurs de réduire le montant des loyers concernés du montant équivalent. Cela représente naturellement une perte de recettes considérable pour les bailleurs sociaux.

Or, 95% des recettes des bailleurs proviennent des loyers. Cela portera donc atteinte à leurs capacités de construction, de rénovation et d'entretien des immeubles.

Si les bailleurs ne peuvent plus entretenir leur parc immobilier ce sont finalement encore une fois les locataires, les plus fragiles qui seront impactés. Ils seront les premières victimes !

De plus, cette réforme aura un impact important sur le secteur de la construction et rénovation.

L'association Régionale Auvergne de l'USH rappelle que chaque année c'est un peu moins de 300 millions d'euros* de travaux d'investissement et d'entretien qui sont commandés par les 24 organismes HLM de l'ex – Auvergne. Cela représente environ 3000 emplois.

Cette même association estime que ces mesures représenteraient au final chaque année 100 à 160 M d'euros qui ne seraient plus investis dans l'économie locale soit un estimatif d'environ 1600 emplois dans le BTP et une dégradation des conditions de vie de 120 000 habitants à terme.

Pour Logidome, office communautaire, qui gère 8 872 logements et dont le loyer moyen est déjà inférieur de 7% au niveau régional, les mesures du PLF 2018 se traduiraient par une baisse de 10% de ces ressources soit un montant de l'ordre de 3,5 millions d'euros par an.

Je suis inquiet pour notre territoire ; inquiet pour les locataires du parc HLM, pour les bailleurs, pour l'économie de notre territoire et pour la transformation de nos villes.

Comment seront financées les différentes opérations de construction, de rénovation et de réhabilitation programmées dans le cadre ou non du NPNRU quand on sait que chaque année au niveau national c'était 2,2 Milliards d'euros qui étaient réinvestis par les bailleurs !

Cette réforme est une remise en cause du modèle français du logement social. Une péréquation plus aboutie qui protège les locataires et qui n'ampute pas les bailleurs de leur capacité d'investissement doit être recherchée dans la concertation et le dialogue. Dans l'attente, je souhaite témoigner mon soutien aux différents acteurs du logement social et demande au gouvernement d'abroger l'article 52 du projet de loi de finances.

*39 millions d'€ d'entretien et 259 millions d'€ d'investissement. Ils possèdent 73 000 logements, 123 000 personnes logées dont 50% de bénéficiaires de l'APL et 46% sous les seuils de pauvreté.